

# COMPTE-RENDU REUNION DE CHANTIER

## N° 4

Clients	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVOIRS FAIRE – COMMUNE DE MELAY	Date de la Réunion	24/01/2018
Projet	TRAVAUX DE CREATION ET RENFORCEMENT DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE, CREATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT DES EU	Lieu	Melay
Objet/Subject	(Objet)	Réf.	4160884

N°.	Destinataires	Tél. /Portable	Diffusion Mail	
1	<b>Maîtrise d'Ouvrage</b>			
	Communauté de Commune	M. Jean Marie THIEBAUT (Vice-Président en charge de l'Assainissement)	03 25 88 46 43	
		Mme Françoise MAZELIN (Directrice de l'Aménagement et du Développement Du Territoire)	03 25 88 46 43	<a href="mailto:francoise.mazelin@orange.fr">francoise.mazelin@orange.fr</a>
		Mme Victorine THABOURIN (Responsable Environnement)	03 25 88 46 43	<a href="mailto:v.thabourin@orange.fr">v.thabourin@orange.fr</a>
	Commune de Melay	M. Didier MOUREY (Maire) M. Denis HUGOT (1 <sup>er</sup> Adj.) M. Serge BREDELET (2 <sup>ème</sup> Adj.)	06 32 11 63 99	<a href="mailto:mairiemelay@wanadoo.fr">mairiemelay@wanadoo.fr</a>
2	<b>Maîtrise d'Œuvre</b>			
ARTELIA	M. Sébastien THIERRY	03 80 78 75 50 / 06 17 50 65 92	<a href="mailto:Sebastien.thierry@arteliagroup.com">Sebastien.thierry@arteliagroup.com</a>	
3	<b>CSPS</b>			
ACE BTP	M. MAIRE	03 25 02 77 36	<a href="mailto:siege@acebtp.com">siege@acebtp.com</a>	
4	<b>Essais de Garanties</b>			
SOPRECO	M. Marc HENRIOT	03 81 67 11 31	<a href="mailto:marc.henriot@sopreco.eu">marc.henriot@sopreco.eu</a>	
5	<b>Entreprises</b>			
STPI (LOT 1 et 2)	M. Guillaume CHRETIEN M. Benoît THEVENIN	06 19 95 72 70 06 79 82 49 34	<a href="mailto:stpirioz@orange.fr">stpirioz@orange.fr</a> <a href="mailto:theveninbenoit.stpi@gmail.com">theveninbenoit.stpi@gmail.com</a>	
5	<b>Autres intervenants</b>			
Conseil Départemental 52	Audrey GRELLOT	03.25.84.31.31	<a href="mailto:Audrey.GRELLOT@haute-marne.fr">Audrey.GRELLOT@haute-marne.fr</a>	
DDT police de l'Eau 52	Dominique DAMIENS	03 51 55 60 40	<a href="mailto:dominique.damiens@haute-marne.gouv.fr">dominique.damiens@haute-marne.gouv.fr</a>	
Agence de l'Eau				

## FEUILLE DE PRESENCE / CONVOCATION

Entité	Nom	Présent	Absent	Convoqué*
<b>Maître d'Ouvrage</b>				
Communauté de Communes	M. Jean Marie THIEBAUT (VP Mme Françoise MAZELIN Mme Victorine THABOURIN	X		
Commune de Melay	M. Didier MOUREY (Maire) M. Denis HUGOT (1 <sup>er</sup> Adj.) M. Serge BREDELET (2 <sup>ème</sup> Adj.) M. Cali VEGA (3 <sup>ème</sup> Adj.)	X X X X	X	
<b>Maître d'œuvre</b>				
ARTELIA	M. Sébastien THIERRY	X		X
<b>Coordinateur de Sécurité Protecteur Santé</b>				
ACE BTP	M. MAIRE			X
<b>Essais de Garanties</b>				
SOPRECO	M. Marc HENRIOT			

Nom des Entreprises	Représentées par	Présent	Excusé	Convoqué*
STPI (LOT 1 et 2)	M. Guillaume CHRETIEN M. Benoit THEVENIN	X	X	X X

\* Convoqué à la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le :	31/01/2018 à 14 h 00
Site de la Réunion :	Sur site
Objet :	Visite de chantier des lot 1 et 2

**Nota 1 :** Sauf contestation auprès du MO dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.

Nota 2 : Les comptes rendus seront uniquement diffusés par courriel. Merci de prévenir en cas de mauvaise réception.

Nota 3 : Les entreprises assurent elles-mêmes la diffusion du compte rendu à leurs sous-traitants.

Rédacteur du présent compte rendu : Sébastien THIERRY

## Compte rendu

**1 OBSERVATIONS SUR LE CR PRECEDENT****2 ADMINISTRATIF**

Notification du marché LOT n°1

OS phase préparatoire – LOT n°1

OS phase travaux – LOT n°1

Notification du marché LOT n°2

OS phase préparatoire – LOT n°2

OS phase travaux – LOT n°2

**3 INTEMPERIES**

LOT n°1 : 4 jours présentés 18/12/17, 21/12/17, 18/01/18 et 22/01/18

4 jours retenus

LOT n°2 : RAS

**4 COORDINATION SPS**

LOT n°1 : personnel présent sur site : 6

Personnel prévu sur site semaine 05 : 6

Visite de site effectuée les 09 et 17/01/18

Inspection commune réalisée – PPSPS validé

**5 CONTROLE TECHNIQUE – REMISE DE DOCUMENTS**

LOT n°1 : STPI a présenté à visa l'ensemble des fiches matériaux à la date du 05/12/2017 à l'exception des ouvrages pluviaux. Les plans d'exécution version 0 ont été transmis mais doivent faire l'objet de modifications éventuelles après réalisation des sondages.

STPI doit lancer à minima les passages caméra pour les travaux sans tranchée avant la fin du mois de Février afin de valider les modes opératoires et les zones concernées par ces travaux.

Les DICT et permissions de voiries ont été transmis le 06/12. Les permissions de voiries doivent être affichées sur le chantier.

2 sondages ont été effectués le 22/12/2017 Rue du Four. Le premier

Intervenant	Action
	RAS
STPI	23/09/2017 13/11/2017 08/12/2017
STPI	23/09/2017 13/11/2017 En attente
	Le site extranet est ouvert : <a href="http://extranet.acebtp.com/">http://extranet.acebtp.com/</a>
ARTELIA	Diffuser les visas

Compte rendu

permet de détecter la génératrice supérieure du dalot à -30 cm sous la bande de roulement. Le second sondage permet d'évaluer la largeur de tranchée disponible pour les réseaux humides à 60 cm environ entre fibre optique et bordures de trottoir. STPI reportera les informations collectées sur plan. Ces plans permettront aux services départementaux d'émettre un arrêté de circulation en bonne et due forme.

**Reste à fournir :** constat d'huissier, plan de circulation et d'implantation, résultats des sondages (intersection rue du four et rue dumont (x1), intersection rue du lavoir et rue des pothières (x1), planning ...

**Rappel :** La réception des DICT et la réalisation de sondages rue du four montrent un encombrement du sous-sol très important qui obligera à mettre en place des sauterelles sur le réseau AEP en DN40 de chaque côté des rues (environ 800 ml) et permettre de travailler plus sereinement sur la pose en lieu et place des réseaux humides. Les Elus ont validés cette technique en réunion. **STPI doit présenter la plus-value correspondante.**

**Rappel :** Monsieur le Maire pose la question du maintien de la sécurité incendie dans les zones de travaux concernées par la pose des sauterelles. La commune se chargera de prévenir le SDIS. **En cours**

**Rappel :** STPI devra se faire accompagner par la commune de Melay pour procéder aux travaux en domaine privé des résidences secondaires dont le propriétaire est absent. **En cours**

**Rappel :** La question de l'usage de forage dirigé sous dalot se pose à plusieurs endroits dont l'intersection Rue du Pressoir avec la rue du Four. Des sondages doivent être réalisés avant toute mise en œuvre d'une technique alternative. La présence de fourreaux au droit des réseaux existants traversant les dalots est à mettre en lumière. Les Elus ont pris note de la nécessité éventuelle de recourir à de telles techniques.

**Rappel :** La technique d'encorbellement sous dalot rue du Collège jusqu'à rue de l'Eglise pour l'eau et l'assainissement n'est pas écartée (ex : pose en canalisation PP et colliers aluminium).

**Rappel :** L'abandon de la pose du branchement EU de la parcelle 189, rue du Collège est à l'étude compte tenu de l'encombrement du sous-sol.

**Rappel :** La pose d'un dalot de décharge des Eaux pluviales entre la rue des pothières et le lavoir a été écartée au profit du renforcement du réseau rue du moulin (**1 dalot de 150x70 en lieu et place DN800**).

**Rappel :** Le positionnement du poste de relevage rue du moulin a été acté sur site en présence des Elus. Partie des murs présents sur la parcelle 166 seront abattus pour permettre le positionnement du poste et la pose du dalot. Une servitude devra être signée entre le propriétaire et la commune de Melay.

ARTELIA a sollicité un devis à STPI pour le surcoût correspondant à la

Intervenant	Action

Compte rendu

réfection pleine largeur de la rue des Pothières. Cette réfection pleine largeur devrait en effet faciliter le travail de découpe et de réfection de la chaussée.

ARTELIA sollicite un devis à STPI pour la mise en place d'un ouvrage d'interception des eaux de ruissellement provenant du chemin d'AF en haut de la rue des Roches et qui vient se déverser (graviers +sables) dans le réseau EP communal.

STPI a détecté un dalot en pierre de 50x60 cm environ descendant de la rue du Touillon en parallèle du réseau béton en DN400. Un devis est demandé pour interconnecter l'ensemble des réseaux pluviaux rue des Pothières au réseau neuf en DN800.

LOT n°2 : 0% d'avancement

**6 AVANCEMENT DES TRAVAUX – LOT 1**

Les travaux de branchements AEP et pose des boîtes de raccordement EU sont achevés rue des Pothières.

Rappel : 2 Habitations nécessiteront un raccordement définitif (dépose du pb) lorsque les propriétaires seront présents.

Rue des Pothières :

**3 rue des Pothières (Pb):** il a été décidé de transférer le compteur d'eau au niveau du garage pour reprendre la canalisation alimentant la chaudière. Le regard dans la cuisine sera abandonné.

**4 rue des Pothières :** Branchement AEP effectué en totalité.

**5 & 7 rue des Pothières (Pb):** 2 branchements d'eau potable installés depuis le fond de la cours. Mise en place d'un drain dans le mini-dalot d'eaux pluviales existant (petite Gueusette).

**9 rue des Pothières :** Travaux effectués en totalité.

**11 rue des Pothières :** Travaux réalisés en totalité en limite de propriété. Réseau intérieur AEP en matériau PE.

**13 rue des Pothières (Pb):** Travaux réalisés en totalité en limite de propriété.

**15 rue des Pothières :** Travaux réalisés en totalité en limite de propriété. Réseau intérieur AEP en matériau Pb à changer ultérieurement.

**17 rue des Pothières :** Travaux réalisés en totalité en limite de propriété. Réseau intérieur AEP en matériau PE.

**6 rue des Pothières (Pb):** Travaux réalisés en totalité en limite de propriété.

Rue du Moulin :

Intervenant	Action

Compte rendu

**2 rue du Moulin** : la pose d'une boîte EU reste à trancher.

**4 rue du Moulin** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés. Une 2<sup>nd</sup>e boîte EU devra être posée sur l'arrière de la maison en limite du ruisseau.

**Rue du Touillon :**

**1 rue du Touillon** : 1 boîte EU ont été posés. Une boîte AEP sans compteur sera posée pour s'affranchir du réseau en domaine privé existant sur l'arrière de la maison.

**Rue des Roches :**

**1 rue des Roches** : 1 branchement AEP sans compteur + 1 boîte EU ont été posés.

**2 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**4 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**5 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 2 boîte EU ont été posés. Un plombier viendra finir le raccordement AEP entre mur et compteur dans l'habitation.

**6 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**7 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**8 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**9 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**11 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**13 rue des Roches** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**Rue du Lavoir :**

**4bis rue du Lavoir** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés. Relever les boîtes et tampons à niveau par rapport aux bordures de trottoir.

**6 rue du Lavoir** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**8 rue du Lavoir** : 1 branchement AEP + 1 boîte EU ont été posés.

**Impasse de la Gueuse :**

**1 impasse de la Gueuse** : à **poser** 1 branchement AEP en attente de compteur.

**6 impasse de la Gueuse** : 1 branchement AEP posé + 1 boîte EU à poser en attente.

**Rue du Collège :**

Intervenant	Action

Compte rendu

**Parcelle 185 :** 1 branchement AEP à prévoir mais en fin de chantier si possible suite à la démolition du bâti en cours.

**Rue du Mont :**

**2 rue de Mont :** prendre les cote altimétriques pour positionner au mieux la boîte EU par rapport à la cave. Possibilité d'utiliser le soupirail pour gagner de la pente.

**7 AVANCEMENT DES TRAVAUX – LOT 2**

RAS

**8 PREVISION DES TRAVAUX**

**8.1 Semaine 04**

Démarrage des travaux en domaine public pour les réseaux AEP et EU Rue des Roches avec pose de sauterelles sur l'AEP.

**8.2 Planning**

LOT 2 : à fournir par le mandataire

**9 SOUS-TRAITANCE**

Les dossiers de sous-traitance devront faire l'objet d'un visa de la part du Maître d'œuvre au moins 3 semaines avant toute intervention sur site.

**10 DIVERS**

A ce stade du marché, il n'est pas prévu de modifier le montant prévisionnel des travaux.

La prise en charge des sauterelles à 50% par la commune et 50% par la COM COM semble acceptable par les parties car concerne les mêmes portions de réseaux eau et assainissement.

**11 ANNEXES AU CR**

Intervenant	Action

**Sébastien THIERRY**  
 Responsable de mission en Hydraulique Urbaine – Maître d'œuvre de l'opération